

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE DOSQUET**

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 4 novembre 2014, au local de la salle arrière de l'église à 20h00, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Suzie Villeneuve  
Mathieu Bibeau  
Michel Moreau  
Carole Desharnais

Madame Jessie Beaulieu et Monsieur Claude Lachance, conseillers, étant absents.

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée.

Madame Jolyane Houle, directrice générale est également présente.

La séance est ouverte à 20h00.

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2014.**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2014.
3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et des salaires du mois de septembre 2014.
4. Assurances.
5. Mandater un inspecteur en bâtiment pour l'achat de la Caisse populaire.
6. Résolution pour le service d'incendie.
7. Participation à la nouvelle édition du Guide du Citoyen 10ième anniversaire.
8. Achat de buts de hockey.
9. Divers :
  - 1) Comité Famille : Paniers de Noël.
  - 2) Patinoire : emplois.
  - 3) Piste de ski de fond.
  - 4) Poste d'inspecteur.

- 5) Voirie.
- 6) Déneigement route des chalets.
- 7) Pavage route Saint-Joseph.
- 8) Analyses d'eau.

10. Période de questions.

11. Fermeture de la séance.

**14-11-7831                    ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Madame Suzie Villeneuve, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que modifié et, en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

**14-11-7832                    ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2014.**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 OCTOBRE 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2014.

Adoptée

**14-11-7833                    DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2014.**

Les journaux des déboursés numéro 490 au montant de 58 665,88\$, le numéro 491 au montant de 550.37\$, le numéro 492 au montant de 12 254,60\$ et le journal des salaires au montant de 7 609,62\$ pour le mois de SEPTEMBRE 2014 ont été déposés au conseil. Chaque membre en a reçu copie ainsi qu'une copie de la liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Madame Suzie Villeneuve, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE les comptes à payer au montant de 9 610,17\$ soient adoptés et payés tels que déposés, et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Dosquet et QUE le rapport financier du 30 septembre 2014 soit et est déposé.

Adoptée

**14-11-7834**

**ASSURANCES.**

ATTENDU QUE Monsieur Yves Lacasse, représentant de la Mutuelle des municipalités du Québec, a rencontré Madame Lucie Boucher, directrice générale par intérim, au sujet de notre contrat d'assurance;

ATTENDU QUE ce dernier nous recommande l'augmentation de nos couvertures de responsabilité civile et d'erreurs et omissions;

ATTENDU QUE pour chaque million de couverture supplémentaire, la facture d'assurance sera augmentée de 352,00\$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Madame Suzie Villeneuve et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'augmenter la couverture de responsabilité civile et erreurs et omissions de 1 000 000\$ pour un total de 352,00\$ supplémentaire au contrat d'assurance existant.

Adoptée.

**14-11-7835**

**MANDATER UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT POUR L'ACHAT DE LA CAISSE POPULAIRE.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procédera à l'achat de la caisse populaire sous peu;

CONSIDÉRANT QU'il est recommandé d'effectuer une inspection du bâtiment par un professionnel;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux soumissions soit la firme Comspec au montant de 595,00\$ plus taxes et Pierre Bélanger, AIBQ, pour un montant entre 1200,00\$ et 1500,00\$.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, DE mandater la firme Comspec afin de procéder à l'inspection en bâtiment de la caisse populaire pour un montant de 595,00\$ plus taxes.

Adoptée

14-11-7836

**RÉSOLUTION POUR LE SERVICE INCENDIE.**

IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Monsieur Mathieu Bibeau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE le conseil municipal autorise Monsieur Sylvain Grenier, chef pompier, à être réputé comme employé de la municipalité de Sainte-Agathe, et donc rémunéré par cette dernière, lorsque le service incendie de la municipalité de Dosquet sera appelée en entraide.

Adoptée

14-11-7837

**PAVAGE SUR LA ROUTE SAINT-JOSEPH.**

CONSIDÉRANT QUE nous avons l'obligation de procéder au pavage de la surface de la route Saint-Joseph qui a été endommagée suite à une réparation du système d'égouts municipal, et ce conformément à la demande du ministère des transports;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à la demande de soumission auprès de Pavage Lagacé et les Entreprises Lévisiennes;

CONSIDÉRANT QUE Pavage Lagacé a offert ses services au montant de 2 042,20\$ plus taxes et que les Entreprises Lévisiennes les offrent au montant de 2 400,00\$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Madame Suzie Villeneuve, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la municipalité de Dosquet octroie le contrat de pavage pour la réparation sur la route Saint-Joseph à Pavage Lagacé au montant de 2 042,20\$ plus taxes.

Adoptée

14-11-7838

**ANALYSES D'EAU.**

CONSIDÉRANT QUE le ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques nous demandent de procéder à des analyses d'eau pour une dizaine de propriétés afin de compléter la demande de certificat d'autorisation pour le prolongement de réseau situé sur la rue de la Halte;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu les soumissions suivantes :

NOM de la compagnie	PRIX (plus taxes)	SPÉCIFICATIONS
Environex	3 115,00\$	
Avizo	3 118,40\$ 3 398,40\$	Si de jour Si de soir ou fds
Biolab	3 110,00\$	Doit être un lundi
Exova	4 158,00\$	Nous devons faire l'échantillonnage.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Madame Carole Desharnais et ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ d'octroyer le contrat d'analyses d'eau à Environex au montant de 3 115,00\$.

Adoptée

**DIVERS :**

- 1) Comité Famille : Paniers de Noël.
- 2) Patinoire : emplois : nous sommes en recrutement pour les postes à combler.
- 3) Piste de ski de fond : il serait intéressant d'acheter ou construire une gratte plus performante pour l'entretien des pistes. M. Castonguay est toujours intéressé à voir à l'entretien.
- 4) Poste d'inspecteur : employé municipal : les tâches seront définies et le poste sera ouvert.
- 5) Voirie : achat d'un voyage de gravier.
- 6) Déneigement route des Chalets : en attente d'un prix ou d'explications pour la virée par Pavage Lagacé. Une décision sera prise ensuite.
- 7) Pavage route Saint-Joseph (rés. 14-11-7837).
- 8) Analyses d'eau (rés. 14-11-7838).

**PÉRIODE DE QUESTIONS : Vérifier la possibilité d'asphalter la rue Farley avec les sommes de la taxe d'accise.**

**14-11-7839**

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée 21h05.

**ATTESTATION**

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale